

WSM asbl : Tableau récapitulatif bilan 2023/2022

en €

ACTIF	2023	2022
Actifs immobilisés	69.929	73.283
Immobilisations incorporelles	12.047	0
Immobilisations corporelles	37.845	53.245
Immobilisations financiers	20.038	20.038
Actifs circulants	5.946.984	5.770.820
Créances > 1 an	23.445	28.545
Créances < 1 an	1.005.497	710.204
Valeurs disponibles et placements	4.854.640	4.975.802
Comptes de régularisation	63.403	56.269
TOTAL ACTIF	6.016.914	5.844.103

PASSIF	2023	2022
Fonds social	3.921.092	3.682.201
Fonds associatifs	1.024.361	1.024.361
Fonds affectés	1.132.695	1.077.199
Résultat positif reporté	1.764.036	1.580.641
Provisions	731.373	731.350
Dettes	1.364.449	1.430.551
Dettes > 1 an	0	0
Dettes < 1 an	1.156.446	1.147.567
Comptes de régularisation	208.003	282.984
TOTAL PASSIF	6.016.914	5.844.103

*Le total du bilan a légèrement augmenté de 3 % par rapport à 2022 pour atteindre 6,0 millions €. En dehors de l'augmentation des avances aux partenaires sur les continents et de la croissance des subventions à recevoir, il n'y a pas d'évolution significative de l'actif. Il n'y a pas non plus de changement significatif au passif en dehors de l'augmentation des capitaux propres due à l'affectation du résultat avec le résultat positif de l'exercice 2023 et une diminution limitée des comptes de régularisation.

*Les actifs immobilisés ont légèrement diminué de 3000 € en 2023 en raison d'investissements très limités en immobilisations corporelles, de désinvestissements et d'amortissements annuels. Les immobilisations financières, à savoir les garanties locatives, sont restées constantes en 2023.

*Les créances à moins d'un an augmentent de 295 000 € et les avances aux partenaires augmentent de 208 000 € comparé à 2022. Cela est principalement dû à l'augmentation de 208 000 € à 538 000 €, des avances aux partenaires à la fin de 2023. Ces derniers avaient déjà reçu des fonds de WSM en 2023 mais ne pouvaient pas encore les dépenser en totalité. Par ailleurs, à la fin de l'année, les subventions à recevoir ont augmenté de 180 000 € pour atteindre 324 000 €. En effet, les dernières tranches de subventions des programmes de l'UE et d'Enabel se terminant en 2023 ne suivent qu'après la clôture. Au cours du premier semestre 2024, nous avons déjà reçu la plupart de ces subventions relatives à 2023.

*Les liquidités et les placements de trésorerie ont légèrement diminué à la fin de 2023 malgré le taux d'utilisation légèrement inférieur des dépenses propres et des partenaires au cours de la deuxième année du programme quinquennal (2022-2026) par rapport à ceux de la première année. En outre, nous avons reçu la quasi-totalité des fonds provenant des accords structurels. Nous avons dû attendre un peu plus longtemps les subventions de l'UE et d'ENABEL provenant des programmes clôturés. Des investissements plus importants ont été réalisés sur des durées légèrement plus longues, jusqu'à un maximum de 3 ans, mais sans risque, en raison de l'évolution à la hausse des taux d'intérêt à partir de la fin de l'année 2023. Cela permet d'obtenir des revenus financiers supplémentaires. Des liquidités importantes étaient également nécessaires en 2023 pour faire face aux retards dans le versement des subventions.

*Les fonds propres augmentent à 3,92 millions € en raison du résultat positif de 238 890,17 € en 2023. La solvabilité de l'organisation s'en trouve légèrement renforcée (à 65 %). C'est le signe d'un financement propre très solide. Les fonds affectés, notamment le fonds de passif social, ont légèrement augmenté en 2023 pour atteindre 1,13 million €. Le résultat positif de 2023 s'ajoute donc largement au résultat positif transféré, qui passe ainsi à 1,76 million €.

*Les provisions pour risques et charges sont restées constantes en 2023 par rapport à 2022. La provision pour l'assurance groupe est restée constante à 200 000 € à la fin de l'année. En raison d'un ajustement mineur récent des règles d'évaluation concernant les provisions pour d'éventuels litiges en matière de subventions, celles-ci n'ont pas continué à augmenter à partir de 2023, bien qu'il n'y ait pas eu d'audits finalisés en 2023 non plus. D'une part, des provisions ont encore été constituées pour d'éventuels litiges en matière de subventions pour l'année 2023 ; d'autre part, à partir de la fin de l'année 2023, une partie des provisions, et quasi pour le même montant, des années précédentes est largement reprise pour deux années déjà contrôlées provisoirement (2014 et 2017).

*Les dettes à moins d'un an ont très légèrement augmentées en 2023 par rapport à 2022.

*Les comptes de régularisation ont légèrement diminué. Pour les programmes clôturés de l'UE et d'Enabel, ces soldes ont disparu en 2023. En revanche, le solde non dépensé du programme quinquennal de la DGD a augmenté en 2023.